



Section Marche de l'ALAG

GALFINGUE

FRANCE – 68990 Haut-Rhin

34ème Marche Populaire



Internationale de l'ASCENSION



JEUDI

29 mai 2025



Parcours de 12km + 6km

Membre de la FFSP n°F0585

Visa FFSP 2025 68 13 J1

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Salle Polyvalente, 7 rue du 25 novembre - 68990 GALFINGUE

Horaires : Départ de 07h à 14h00
Arrivée limitée à 16h30

Parcours : 6 km et 12 km, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous. Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation :

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6€ (enfants gratuits jusqu'à 16 ans)**.
Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Préinscriptions : avant le lundi 26 mai 2025 pour les groupes. Sur place pour les individuels

Inscriptions : Françoise BITSCHÉNE – 06 rue du Puits– 68990 GALFINGUE
06.33.41.87.51 // francoise.bitschene@alsace.eu

Récompenses : aux groupes les plus nombreux, aux doyens, aux groupes locaux les plus représentés.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident et de vol.

Ravitaillement : Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle. Possibilité de restauration au poste 2 et à la salle polyvalente

Avis importants : **Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.**
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme : Mis en place par l'association dès le départ
Urgence : **18 ou 112**

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.*



Section Marche

